



## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

### PROCÈS-VERBAL N° 47

QUATRIÈME SESSION, TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

La greffière informe l'Assemblée de l'absence du président et invite la présidente adjointe à prendre le fauteuil, comme le prévoit la loi. La présidente adjointe prend le fauteuil à 10 heures.

L'Assemblée convient à l'unanimité d'examiner aujourd'hui la proposition présentée par le député de Brandon-Ouest et de reporter, au mardi 25 mai 2010, l'examen de celle présentée par le député de Le Pas.

L'Assemblée convient à l'unanimité de procéder, le jeudi 20 mai à 11 heures, à la deuxième lecture des projets de loi 223, 225 et 228 plutôt qu'à l'examen d'une proposition émanant d'un député.

L'Assemblée convient de procéder à la deuxième lecture du projet de loi 220.

M. GERRARD propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 220 — *Loi sur l'obligation redditionnelle en matière de soins de santé (modification de la Loi sur les services de santé et de la Loi sur l'assurance-maladie)/The Health Care Accountability Act (Health Services Act and Health Services Insurance Act Amended)*.

Il s'élève un débat.

M. GERRARD, M<sup>me</sup> KORZENIOWSKI, MM. LAMOUREUX et WIEBE ainsi que M<sup>me</sup> DRIEDGER interviennent. M. SARAN exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. BOROTSIK présente la proposition suivante :

Proposition n° 10 : Considération d'autres options pour le tracé de BiPole III

Attendu :

qu'Hydro-Manitoba a besoin d'une troisième ligne de transport d'électricité à haute tension (BiPole III) pour transmettre l'hydroélectricité des centrales hydroélectriques du Nord jusqu'au Sud du Manitoba;

qu'Hydro-Manitoba a adopté le tracé ouest;

qu'il existe d'autres options et qu'elles ne doivent pas être écartées;

que le tracé est serait moins coûteux, qu'il donnerait des occasions économiques aux résidents du côté est et qu'il aurait une empreinte écologique plus petite,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à permettre à Hydro-Manitoba d'envisager la viabilité du tracé est de la ligne BiPole III plutôt que le tracé ouest.

Il s'élève un débat.

M. BOROTSIK, M. le *ministre* LEMIEUX, M. CULLEN, M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK, M. le *ministre* CHOMIAK ainsi que MM. REID et LAMOUREUX interviennent. M. DEWAR exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

---

**TREIZE HEURES TRENTÉ**

La greffière informe l'Assemblée de l'absence du président et invite la présidente adjointe à prendre le fauteuil, comme le prévoit la loi. La présidente adjointe prend le fauteuil à 13 h 30.

---

Présentation et lecture de pétitions :

M. MCFADYEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial envisage immédiatement de rendre le médicament Revlimid accessible aux patients souffrant de myélome multiple et à leurs fournisseurs de soins de santé au Manitoba et qu'il soit financé par la province. (L. Hes, C. Furgala, J. Froese et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager l'importance d'ouvrir une clinique dans la région de Weston-Brooklands. (P. Bruneau, M. Flint, A. Flint et autres)

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Conservation envisage de suspendre immédiatement l'application des modifications apportées récemment au *Règlement sur les systèmes de gestion autonomes d'eaux résiduaires* pris en application de la *Loi sur l'environnement* jusqu'à ce qu'une étude démontre que celles-ci sont scientifiquement fondées, de n'interdire que les éjecteurs d'eaux usées qui nuisent à l'environnement dans les zones écologiquement vulnérables et d'offrir des incitatifs financiers aux propriétaires fonciers manitobains touchés par ces modifications. (S. Kroeker, N. Kroek, N. Dilts et autres)

M<sup>me</sup> DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial envisage immédiatement de rendre le médicament Revlimid accessible aux patients souffrant de myélome multiple et à leurs fournisseurs de soins de santé au Manitoba et qu'il soit financé par la province. (R. Erasiuk, I. Doll, G. Doll et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que les ministres provinciaux compétents envisagent de signifier à Parcs Canada l'importance, pour l'économie locale et provinciale, de doter la région du mont Agassiz d'installations récréatives viables et de collaborer avec tous les intervenants, notamment Parcs Canada, afin d'établir un plan visant la création de telles installations accessibles en toute saison dans cette région. (J. Horkey, V. Baker, R. Koshowski et autres)

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. BRIESE, WHITEHEAD, BOROTSIK, JENNISSON et DYCK font des déclarations de député.

---

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

---

M. ALTEMEYER, *vice-président du Comité des subsides*, présente le rapport sur les travaux du 18 mai 2010 du Comité :

#### EN COMITÉ

Pendant que les groupes du Comité des subsides sont réunis à l'Assemblée aujourd'hui, le Comité tient un vote par oui ou non. Un vote officiel est demandé et tenu sur la motion présentée par M. le *ministre* BLAIKIE le 10 mai 2010 voulant que le Comité des subsides approuve toutes les résolutions budgétaires ayant trait au budget des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011, lesquelles résolutions ayant été adoptées au cours de la session soit par un groupe du Comité des subsides, soit par le Comité entier. La motion est adoptée à 31 contre 21.

L'Assemblée convient à la majorité d'approuver le rapport.

**POUR**

ALLAN  
ALTEMEYER  
ASHTON  
BLADY  
BLAIKIE  
BJORNSON  
BRAUN  
DEWAR  
HOWARD  
IRVIN-ROSS  
JENNISSEN  
KORZENIOWSKI  
LEMIEUX  
MARCELINO  
MARTINDALE

MCGIFFORD  
MELNICK  
NEVAKSHONOFF  
OSWALD  
REID  
ROBINSON  
RONDEAU  
SARAN  
SELBY  
SELINGER  
STRUTHERS  
SWAN  
WHITEHEAD  
WIEBE  
WOWCHUK..... 30

**CONTRE**

BOROTSIK  
BRIESE  
CULLEN  
DERKACH  
DRIEDGER  
DYCK  
EICHLER  
FAURSCHOU  
GERRARD  
GOERTZEN  
GRAYDON

HAWRANIK  
LAMOUREUX  
MAGUIRE  
MCFADYEN  
MITCHELSON  
PEDERSEN  
ROWAT  
SCHULER  
STEFANSON  
TAILLIEU..... 21

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M<sup>me</sup> la ministre WOWCHUK voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 31 — *Loi d'exécution du budget de 2010 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2010*.

Le débat se poursuit.

M. PEDERSEN exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

---

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

La présidente adjointe,

Marilyn Brick